

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19675 - 76ÈME ANNÉE

Un amendement du Parlement européen demande le gel des crédits du POSEI : étape d'une négociation

Le POSEI doit être accessible tous les agriculteurs qui respectent les normes européennes

Pour garantir le gel des crédits du POSEI pour la période 2021-2026, le Parlement européen a modifié le texte de la Commission européenne. Le vote d'hier est donc une étape dans une procédure au terme de laquelle les chefs d'État et de gouvernement de 27 pays européens auront le dernier mot. Maintenus ou en baisse, les crédits du POSEI seront encore là pendant 6 ans, seront-ils encore réservés à 30 % des agriculteurs ou bien seront-ils également accessibles à la totalité des producteurs qui respectent les normes européennes ?

Hier, le Parlement européen a amendé le projet de budget de la Politique agricole commune présenté par la Commission européenne. Les députés ont en effet adopté un amendement remettant en cause la baisse du POSEI inscrit dans le projet de la Commission européenne.

C'est ce qu'annonce un communiqué du député réunionnais Stéphane Bijoux : « les députés européens ont voté à une très large majorité (463 pour, 133 contre, 92 abstentions) le maintien du budget du POSEI. Les négociateurs du Parlement européen ont maintenant un mandat fort pour porter cette exigence auprès du Conseil et de la Commission euro-



péenne ».

Étape d'une négociation

Le texte modifié par le Parlement européen doit être examiné par le Conseil de l'Union européenne. S'ouvre alors une période de discussion entre le Conseil et le Parlement avec l'aide de la Commission. Le POSEI est un point de la PAC qui est un chapitre du Budget 2021-2027 de l'Union européenne. En fin de compte, la décision appartient au Conseil de l'UE qui a le dernier mot, comme le rappelle un extrait d'une note du ministère de l'Agriculture (PAC 2021-2027 : un débat public pour préparer la PSN de la France – Fiche 11 : Le processus de déci-

sion à Bruxelles » :

« Il est à noter que sur le cadre financier pluriannuel (qui détermine notamment le budget de la PAC sur la période 2021-2027), c'est in fine au niveau du Conseil européen, composé des chefs d'État et de gouvernement des États membres, que se concluent les négociations. Le cadre financier pluriannuel doit être adopté à l'unanimité. L'approbation du Parlement européen est requise pour conclure le processus de décision sur le cadre financier pluriannuel ; concrètement, cela signifie que le Parlement peut approuver ou rejeter la position du Conseil, mais qu'il ne peut pas y apporter d'amendements. »

Les négociateurs du Parlement européen devront donc défendre un point de vue qui n'était pas celui

de la Commission. Concernant le POSEI, le but est donc d'inscrire le maintien des crédits dans le prochain budget de l'UE approuvé par les chefs d'État et de gouvernement.

Encore 100 % du POSEI pour 30 % des producteurs ?

Que ce maintien soit acté ou que la position initiale de la Commission européenne l'emporte, c'est un nouvel avertissement. Il rappelle que la tendance est à la diminution des aides publiques. Dans ces conditions, le gel des crédits du POSEI apparaît comme la situation la plus favorable. Mais le coût de production augmente chaque année en raison de l'inflation d'où une perte du pouvoir d'achat de cette aide.

Par ailleurs, seuls 30 % des agriculteurs de La Réunion peuvent prétendre aux crédits du POSEI. Cette donnée relativise donc la portée du vote d'hier, car dans le système actuel, que le POSEI soit gelé ou diminué, cela ne change rien pour 70 % des agriculteurs de notre île.

Pourtant, ces agriculteurs vendent notamment au Marché de gros à Saint-Pierre, dans les marchés forains ou à d'autres clients. S'ils ont l'autorisation de vendre leurs produits, c'est parce qu'ils respectent les normes européennes. D'où une grave injustice, car si tous les producteurs doivent respecter les normes européennes, seulement une partie d'entre eux peut toucher des aides de l'Union européenne.

Si le maintien du montant du POSEI est obtenu au final, alors le monde agricole aura l'assurance de toucher la même somme qu'au cours des 6 années précédentes. Ces crédits seront-ils encore réservés à une minorité ou bien seront-ils également accessibles à la totalité des agriculteurs qui produisent en respectant les normes européennes ?

« Devons-nous retourner dans nos établissements comme si de rien n'était ? Combien de minutes de silence encore, devons-nous subir ? »

L'assassinat prémédité de notre collègue a laissé l'ensemble du pays dans un état de sidération sans qu'aucune véritable prise en compte, au-delà de l'émotion, de nos conditions d'exercice et des violences quotidiennes subies ne soit évaluée à la hauteur de leurs réalités.

Entendre notre ministre se plaindre et nier l'isolement des enseignants, nier l'attitude coutumière de notre hiérarchie, face à toutes les situations de violence devenues ordinaires laisse un goût amer à toute la communauté éducative de ce pays.

Sans doute, sommes-nous trop nombreux, nous et nos élèves pour que ce gouvernement nous choie véritablement, n'hésitant pas à nous affubler de masques potentiellement toxiques, comptant toujours sur notre professionnalisme pour que la machine de l'éducation nationale fonctionne.

Mais la colère et le sentiment d'abandon sont bien palpables à qui veut se donner la peine d'écouter notre profession, combien encore de Christine Redon, Samuel Paty, Fabienne Terral-Calmes... avant que des mesures ne soient efficaces dans la durée.

Pour cela, il faut ouvrir véritablement la parole des enseignants.

Alors oui, lundi 26 octobre 2020, nous reprenons le chemin de nos écoles et établissements mais manifestons - nous, habillons-nous en noir, ne laissons-pas la mort de nos collègues sans réaction de la part de chacun d'entre nous.

SAIPER UDAS

Les caricatures religieuses sont-elles indispensables ?

Face à l'attentat qui a mis fin à la vie d'un enseignant d'histoire-géographie, certains politiques répliquent en disant qu'il faut hausser le ton et diffuser encore plus largement les caricatures religieuses. Je suis moi-même enseignant, et je me pose la question d'une telle sur-enchère.

À La Réunion, nous connaissons la valeur de la laïcité, puisque coexistent les trois plus grandes religions du monde, christianisme, Islam et hindouisme, sans que la laïcité soit mise en péril. Nous avons réussi à dépasser la dualité en respectant les croyances religieuses et la loi républicaine, sans que les symboles du sacré ne soient atteints et sans exciter les passions, et c'est un équilibre fragile que nous devons préserver en cultivant intelligence et vigilance morale.

La liberté d'expression nécessite-t-elle de froisser les sensibilités religieuses ? Si les tenants d'une laïcité vengeresse tiennent à exacerber les ressentiments, il est à craindre que s'ouvrira une spirale sans fin, où la violence n'aura guère de limites. Sachons raison garder, et œuvrons tous ensemble, parents, élèves, enseignants, administratifs, politiques, dirigeants religieux, pour apaiser les tensions, et préserver une société déjà largement soumise à des souffrances qui s'accroissent d'une manière exponentielle.

Radjah Véloupoulé

Edito

300 millions d'euros du Plan de relance confiés à la Région Réunion : don providentiel pour lancer la campagne de Didier Robert

Dans le cadre du Plan de relance, la gestion d'une enveloppe de l'État d'un montant de 300 millions d'euros est confiée à la Région Réunion. A 6 mois de la date prévue des élections régionales, c'est un véritable trésor de guerre qui tombe du ciel pour Didier Robert, le président sortant. Ainsi, avec cet argent qui vient de Paris, le perdant des municipales de Saint-Denis peut lancer une nouvelle campagne de communication avec un objectif : s'imposer comme tête de liste d'une « plate-forme de la droite » reconstituée.

Dans son éditto du jour, « le Journal de l'île » n'hésite pas à comparer ce qui s'est passé hier dans le Sud à un miracle. A croire que le vœu le plus cher de la direction politique de ce journal proche de la Région Réunion s'est réalisé : le généreux sponsor a rencontré hier les maires du Tampon et de Saint-Pierre scellant la réconciliation de personnalités présentées voici peu comme adversaire.

Le miracle n'est pas cette rencontre, mais bien les 300 millions d'euros du Plan de relance que Paris a décidé de confier à un président de Région adepte d'opérations de communication financées par de l'argent public pour se construire une popularité. C'est le cas des bons de réduction sur les billets d'avion qui atteignent un montant si généreux qu'ils peuvent permettre de voyager gratuitement pour aller en vacances en France, quitte à plomber encore plus les professionnels du tourisme victimes de la crise COVID-19.

Depuis 2010, la Région Réunion dirigée par Didier Robert avait également comme stratégie d'obtenir le soutien des maires. D'où un plan d'aide aux communes qui visent à distribuer des aides pour financer des investissements. La Région Réunion profite là de la crise financière des communes de La Réunion, encore rappelée par un rapport publié en décembre 2019 par deux parlementaires, Georges Patient, sénateur de Guyane et vice-président de la Commission des Finances du Sénat, et Jean-René Cazeneuve, député du Gers et président de la délégation aux collectivités territoriales. Asphyxiées par leur participation au traite-

ment social du chômage, par une part plus élevée des dépenses de personnel et par la nécessité de continuer à construire de nouveaux équipements, les communes sont bien en peine de refuser l'aide de la Région Réunion.

Pourtant, cette politique clientéliste était mal engagée cette année. En effet, en raison de l'accumulation de 10 années de mauvaise gestion des fonds publics, la Région Réunion a été contrainte de présenter pour 2020 un budget en baisse de plus de 230 millions d'euros. Pour la première fois dans l'histoire de La Réunion, la part des investissements est minoritaire. Elle est retombée à son niveau de 2009, soit un recul brutal de 11 années, et donc un niveau d'investissement inférieur à celui qu'avait la Région Réunion quand Didier Robert s'est installé à sa présidence en 2010.

Dans ces conditions, il apparaissait difficilement tenable que des centaines de millions d'euros puissent être encore utilisés pour amadouer les maires dans cette période de pré-campagne électorale. La décision du gouvernement de confier à la Région Réunion la gestion de 300 millions d'euros de l'État au titre du Plan de relance change la donne. Cette manne miraculeuse arrive à point nommé pour lancer la campagne de Didier Robert. L'objectif est clair : s'imposer comme tête de liste d'une « plate-forme de la droite » reconstituée. Et pour arriver à cette fin, plusieurs dizaines de millions d'euros ont été engagés hier au Tampon et à Saint-Pierre.

Voilà comment se prépare donc une élection dans un département français appelé La Réunion. Il est de bon ton en Occident de critiquer les gouvernements africains qui détourneraient une partie de l'aide publique au développement pour servir leurs intérêts. Or, n'est-ce pas ce qui est en train de se passer à La Réunion, où l'aide publique au développement est utilisée en fonction des objectifs politiques d'une personne ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakont dsi galé :

Lo gran bataye, rant Binan épi kanaye-dézyèm morso

Zordi ankò mi domann dann mon kèr pou kosa Binan, garson épi kanaye, Zenn Zan kartyé Boi d'nèf Sin-Dni l'ariv in zour a bataye konm lo shien, dimansh an dimansh an dimansh-troi dimansh de ran. Poitan kartyé mi anparl azot lé pti, ankò pli pti dann tan-la ké koméla épi la lang demoun téi bate bonpé kaziamn an kouran. Mé oïla, mi sort bien la-ba mé moin la zamé koni kossa kla éspassé pou fé lèv in ène konmsa rant dé marmaye bien kaziman voisin, kaziman kamarad do pi étan pti.

Poitan zot i koné kan dé zenn zan i bataye konmsa dabitid la ponnin sogré pou pèrsonè. Défoi sa téi ariv pou inn fiy : pars inn i koutiz la fiy é l'ot i voudré ossi fé in fyon sanm èl é par zalouzri i ariv a shoké. D'ot foi sé kèrèl de famiy pou lo bien : in bien mal partazé, inn i pans li la poin la par k'i rovien ali, é li pans néna proférans dann la famiy. Alor i pé ariv a diskité, a dispité, a roul atèr an finnkont. Néna d'ot sé pou d'ot shoz rant demoun fashé pou kosa i koné pa : in sort ène i suiv bann famiy dopi dé zénérasyon édé zénérasyon. Mé sète foi isi, i koné pa pou kasa in ral kont konmsa l'arivé.

Lé vré demoun téi koné rant lé dé famiy l'avé kobm k'i diré dolo dann gaz-pou parlé an om modèrn. Mé konbienn foi néna dolo dann gaz rant dé famiy épi l'afèr i arète la san rotourn an aryèr, mé sana lé an avan non pli. Lé shoz téi agrav

pa : demoun téi koné in famiy i koz pa avèk l'ot mé pa pliské sa. Té in pé drol oir bann zanfa n pa aksèp asiz inn koté l'ot, kisoï dsi l'ban katéshis, kisoï dann ban lékol. Mèmmoin la antansi dir in méseyé in pé rézonab la parti oir lo prètr pou domann k'i mète pa son pti zanfan koté d'in ot. Kan lo pèr la di pou kosa, li la réponn : « Sé pars nout dé famiy i koz pa ! ».

Lo Père la di ali toulmoun sé zanfan Bondyé donk pou Bondyé na poin arien d'shokan k'inn i asiz koté l'ot. Donk dimansh lo pèr la fé in prèshman dsi lo pardon é tout lo tranbloman épi inn famiy la tir son zanfan boi d'Nèf pou mète katéshis sint-klotid é l'ot zanfan la rèss Boi d'Nèf... La mètrèss lékol la di èl i maye pa avèk sa pars èl lé layik épi èl i partaz pa bann rankine de kloshèr konmsa. Mé apré inn la parti dann milyé la klass é l'ot la vni dovan ziska k'i pass dann in ot klass é dan l'ot klass la éspass parèye.

Anfin konm mi di azot, dabitid épi dopi dé tan é dé tan, lé shoz i spass in pé konm sa, an pasifik, san ariv a gro bataye épi gro dispité... mé mi koz, mi koz, mi koz é sa i fé pa avans l'afèr é afors mi koz lé zafèr, mé ni arète tèrta pou zordi. Samdi proshin nou va oir la suite.

Dézyèm bout la fini mé lo zistoir lé pa terminé

Justin